Trier? C'est pas sorcier!

Information
pour l'introduction
de la taxe sur les
déchets urbains
dans le Valais Romand



Assemblée primaire du 16 octobre 2017 Commune de Collonges



Situation pour notre commune



Trier? C'est pas sorcier!

Situation

B & K P Z P Trier? C'est pas sorcier! Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand Règlement accepté en séance du 12 juin 2016 par l'assemblée primaire

Présentation et règlement sur le site internet

En cours de validation de la taxe de base par le canton

Prochaines étapes

Processus & Etat des lieux



Trier? C'est pas sorcier!



Trier? C'est pas sorcier!

Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand

Processus – dans les communes

- 2016-2017 : Révision du règlement sur les déchets
 - > intégration de la taxe au sac (financement du traitement et de l'élimination des déchets urbains)
 - > adaptation de la taxe annuelle de base (selon m³ SIA, nbre habitants, etc. / financement des frais d'infrastructure)
 - > choix éventuel de mesures d'accompagnement

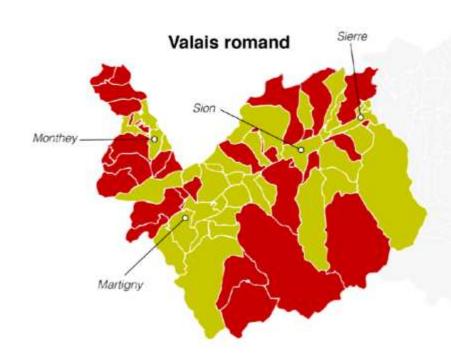
Trier? C'est pas sorcier!

Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand

Situation au 4 septembre 2017

Etat des lieux – Valais romand

 Août 2017: 35 des 63 communes concernées ont fait valider leur nouveau règlement à leur législatif (lequel est ensuite soumis à validation par les services cantonaux puis homologué par le Conseil d'Etat).







Trier? C'est pas sorcier!

Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand

Etat des lieux – Valais romand

- Fin 2017 : validation des derniers règlements communaux
- 2017-2018 : les communes ajustent leurs infrastructures de tri, de collecte, leur communication, etc.

Votre administration prend les mesures qu'elle souhaite pour :

- > l'infrastructure de collecte des déchets incinérables et valorisables (moloks, écopoints, déchetterie, etc.),
- > le ramassage et le transport de ces déchets,
- > le ramassage et l'élimination des déchets non valorisables,
- > l'information et l'administration,
- > le contrôle et la verbalisation.



Trier? C'est pas sorcier!



Trier? C'est pas sorcier!

Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand

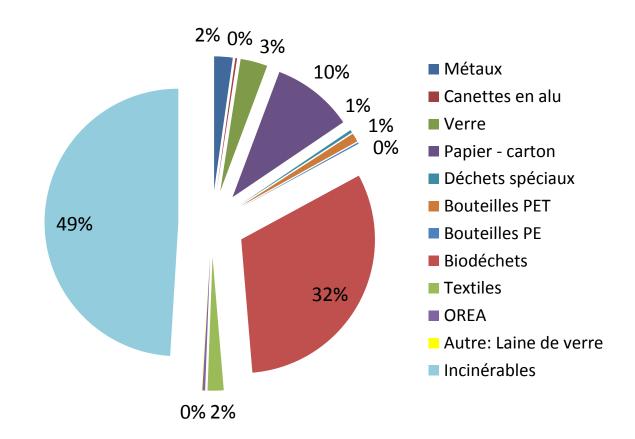
Infrastructures pour Collonges

- Extrait de la présentation du lundi 12 juin 2017 à l'AP pour le projet de la récupération des déchets alimentaires.
- Budget 2018 = un montant de frs 16'000.- pour l'équipement de 4 emplacements.
- Pas de molok supplémentaire.
- Baisse prévu d'env. 40% des déchets dans les moloks

La moitié du contenu des poubelles actuelles est valorisable



Trier? C'est pas sorcier!



Ce qui va concrètement changer





Trier? C'est pas sorcier!

Déchets alimentaires

- Pour notre commune, il faut prévoir 4 endroits pour collecter les déchets alimentaires.
- Des tests sur St-Maurice et Massongex.
- Pour notre commune, il faut prévoir d'ici l'été 2018 au plus tard, l'installation de containers pour la récupération.
- 94 kg par année et par citoyen de déchets alimentaires dans les ordures ménagères (moyenne CH) !!!
- OM en 2016 pour notre commune = 152,6 tonnes
- Env. 50 tonnes de déchets alimentaires



Trier? C'est pas sorcier!

Sac taxé & communication



Trier?
C'est pas
sorcier!

Recto & verso



Trier? C'est pas sorcier!





Trier? C'est pas sorcier!

Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand

Réflexions

La conception du visuel du sac taxé a répondu à un certain nombre de contraintes et réflexions :

- Marquer une différence importante avec les sacs non taxés disponibles sur le marché (noirs, gris, etc.).
- Eviter de le confondre avec celui de nos voisins, (Vaud, Haut-Valais).
- Lui donner une «identité valaisanne».
- Lui assurer une bonne visibilité dans l'espace public (ramassage), même en station (enneigement).
- Informer et sensibiliser le consommateur au tri des déchets.



Différenciation – Visibilité – Identité valaisanne

· Un sac blanc et un habillage graphique rouge vif

Un message de campagne

 «Trier? C'est pas sorcier!», un message qui guide toute la campagne de communication portée par l'Antenne Région Valais romand

Information - sensibilisation au tri

 12 pictogrammes qui symbolisent «ce qui ne va pas dans le sac» et qu'on peut facilement trier



Trier? C'est pas sorcier!

Pictogrammes

SENSIBILISATION AU TRI

«Ce qui ne va pas dans le sac»



Trier? C'est pas sorcier!

Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand



Carton / Papier



Verre





Fer-blanc



Aluminium / Canettes

Médicaments

Produits toxiques



Hulles

Piles



Déchets verts





Ampoules Sources lumineuses



Textiles

Appareils électriques

Comparatif du prix du sac et taxes de base en Suisse romande (TVA incluse)

	10				
	Aigle Région	Ville de Fribourg	Ville de Neuchâtel	Ville de Delémont	Valais romand
Sac 17 L	CHF 1.00	CHF 1.05	CHF 1.00	CHF 1.10	CHF 0.95
Sac 35 L	CHF 1.95	CHF 1.90	CHF 2.00	CHF 2.15	CHF 1.90
Sac 60 L	CHF 3.80	CHF 3.10	CHF 3.40	CHF 3.85	CHF 3.40
Sac 110 L	CHF 6.00	CHF 5.60	CHF 6.30	CHF 7.30	CHF 6.20
Taxe de base	CHF 100.00 par logement	CHF 97.20 par contribuable	CHF 124.20 par logement	Selon l'âge ou par le nbre personnes par ménage, etc. (CHF 146.90 par couple)	Selon le nbre de personnes par ménage ou par m ³ SIA ou par pièces, etc. (en moyenne entre CHF 55.00 et 150.00)



Trier? C'est pas sorcier!

Dates-clés 2017-2018



- > Production de plus de 6 millions de sacs.
- > Le fabricant assure la production et la distribution dans les commerces début décembre.

1er janvier 2018

> Entrée en vigueur de la taxe au sac. Les anciens sacs noirs ne peuvent plus être utilisés pour jeter les déchets urbains (ordures ménagères).



Trier? C'est pas sorcier!

Information au grand public

- Septembre 2017 :
 - > L'Antenne lance www.trier-pas-sorcier.ch



Accueil Pourquoi la taxe au sac - Où acheter son sac Tri, mode d'emploi - Contact

1 sac, 1 couleur, 1 prix

Dès le 1^{er} janvier 2018, toutes les communes du Valais romand adopteront le principe de la taxe au sac.

En 2013, face à la nécessità de se mettre en conformité avec la lot (len sur la page «Bases légalee»), plusiteurs présidents de communes se sont ressemblés au sein d'un groupe de travail afin d'échanger sur ce changement de philosophie. L'Association Région Volais sensent qui regroupe les 63 communes du Bas-Valais et du Valais contrat, a été mandatée pour ploter cotto démarche, son bras opérationnel l'Antonne Région Valais romand accompagne les travaux de l'association.

Un système simple et peu coûteux

Après avoir examiné les différents systèmes possibles (taxe au poids ou au sac), le groupe s'est aucordé sur la nécestité de trouver un système uniforme, ofinant des coûts et un temps de mise en exame rationnels. Dans de comente, son choix s'est porté sur la texe au sac, la taxe au poids systif été jugés orienais à metire en place, codéssure à l'extretion (système mécanique, électronique, exposition à la déprédation, etc.) et grevée du désavantage de réduire la capacité des contenuers en maon de son autême de pesque.

Eviter le tourisme des déchets

La taxe au sac, on revandre, est d'une mise en œuvre simple et racide. Els peut s'appliquer uniformément à toutes les communes, malpré des systèmes de collècte différents. Elle ne récessite aucun dispositif électronique ni investissement communal conséquent, et minimise le -tourisme des déchets. Elle permet en outre une approche -socialé- une commune peut, per éxemple, offrir des secs lors d'une naissance.

ACTUALITES

14,10,2016

Le bocal, nauvel accessoire du client

Après le magasin «Chis Mamieà Sion, deux nouveeux magasins vendant des dernées en visic vendent d'ouvrir on Suèce romende.

> Liter in suffer > Actualities

LE SAVIEZ-VOUS?

CAR OU TAR?

CAR signific contribution



Trier? C'est pas sorcier!

Pour notre commune :

Distribution d'un tout-ménage avec les informations utiles d'ici fin novembre :

- · les écopoints,
- la déchetterie,
- le ramassage,
- etc ...



Trier? C'est pas sorcier!

Impact pour 1 ménage



Trier? C'est pas sorcier!

Projet simulation pour Collonges

Ménage de 4 personnes

 Sur la base de 1 à 2 sacs de 35 litres par semaine en moyenne (1,5 sac)

Avant l'introduction de la taxe au sac

Achat des sacs (sacs actuels noirs) 30.-

Taxe appliquée pour 4 personnes 280.-

Total 310.-

Après introduction de la taxe au sac

Achat de sacs 148.-

Taxe appliquée pour 4 personnes 0.-

Taxe annuelle de base 154.- *

Total 302.- *

Projet selon nos calculs et total estimatif
 55.- / pers. pondération à 2.8



Trier? C'est pas sorcier!

Taxe: env. Fr. 1,57 par sac / calcul



TVA : calcul avec le taux qui sera applicable jusqu'au 31.12.2018



Trier? C'est pas sorcier!

5 | Co

Conclusion



Trier? C'est pas sorcier!

Trier? C'est pas sorcier!

Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand

Antenne-communes-Canton-Surveillance des prix (Monsieur Prix)

Les communes

- > adaptent leur règlement sur les déchets,
- > choisissent de développer-renforcer-modifier leurs infrastructures de tri et collecte,
- > informent leurs habitants des changements,
- > assurent le contrôle du tri des déchets,
- > sont responsables de l'équilibre financier de leur gestion de déchets selon le système des 3 piliers (taxe au sac, taxe annuelle de base, impôt).

Le Canton

- > valide les nouveaux règlements communaux,
- > prépare le dossier d'homologation pour le Conseil d'Etat,
- > traite les éventuels recours de citoyens.

Monsieur Prix

- > veille à la justesse et à la transparence des prix dans ce marché monopolistique
- > est régulièrement informé de l'évolution de la démarche

Trier? C'est pas sorcier!

Information pour l'introduction de la taxe sur les déchets urbains dans le Valais Romand

Conclusion

- Changement de système / La taxe au sac n'est pas une taxe supplémentaire, elle remplace la taxe variable actuelle.
- Incitation / Plus le citoyen trie, moins ses coûts sont élevés.
- Rôle des communes / Les communes aident leurs citoyens en mettant en place un système de tri.
- Accompagnement / Les citoyens et les entrepreneurs seront accompagnés par le biais d'une communication régulière.
- Demain / Dès le 1^{er} janvier 2018, trier ne sera donc... pas sorcier!



Merci pour votre attention.



Trier? C'est pas sorcier!